

**IOTC-2021-CoC18-FL06[F]-EU**

**Annexe: Réponse à la Lettre de commentaires en ce qui concerne les questions d'application.**

Le CdA A RECONNU les difficultés que l'Union Européenne continue d'affronter dans l'application d'un nombre de MCG adoptées par la Commission.	Réponse
• A soumis pour toutes les flottilles le Rapport d'avancement sur la mise en œuvre du plan de gestion des DCP, tel que requis par la Résolution 19/02.	Cette obligation est toujours en cours de mise en œuvre pour UE-ITA et UE-FRA. La possibilité de soumettre ce rapport pour les prochaines années est à l'étude. Le plan de gestion des DCP pour UE-ITA et UE-FRA a été pleinement mis en œuvre en 2019.
• N'a pas réduit la capture d'albacore de 15% (PS), tel que requis par la Résolution 19/01.	Les captures annuelles cibles pour les senneurs sous pavillon de l'UE sont de 77 694 t. Les captures en 2019 se sont situées à 71 791 t, et l'objectif a donc été atteint. Les prises excessives de 3 749 t en raison des captures accumulées de 2017, 2018 et 2019 seront remboursées en 2021.
• N'a pas intégralement déclaré la prise et effort pour les pêcheries de surface et les pêcheries palangrières, tel que requis par la Résolution 15/02.	Un appel à données a été lancé afin de récupérer les données manquantes. Compte tenu du programme particulièrement chargé de la CTOI en 2021 et de la date du Comité d'Application en 2020 et de la date du Comité d'Application en 2021, les données sont toujours en cours de récupération. Un premier lot de rapports et données devrait être soumis avant le Comité d'Application et un calendrier de soumission des autres données manquantes sera communiqué lors de la prochaine session du Comité d'Application.
• N'a pas déclaré les fréquences de tailles pour les pêcheries côtières et les pêcheries palangrières, tel que requis par la Résolution 15/02.	Un appel à données a été lancé afin de récupérer les données manquantes. Compte tenu du programme particulièrement chargé de la CTOI en 2021 et de la date du Comité d'Application en 2020 et de la date du Comité d'Application en 2021, les données sont toujours en cours de récupération. Un premier lot de rapports et données devrait être soumis avant le Comité d'Application et un calendrier de soumission des autres données manquantes sera communiqué lors de la prochaine session du Comité d'Application.
• N'a pas déclaré, pour toutes les flottilles, les données relatives aux opérations sous DCP par type, tel que requis par la Résolution 18/08.	Un appel à données a été lancé afin de récupérer les données manquantes. Compte tenu du programme particulièrement chargé de la CTOI en 2021 et de la date du Comité d'Application en 2020 et de la date du Comité d'Application en 2021, les données sont toujours en cours de récupération. Un premier lot de rapports et données devrait être soumis avant le Comité d'Application et un calendrier de soumission des autres données manquantes sera communiqué lors de la prochaine session du Comité d'Application.

<ul style="list-style-type: none"> <li>• N'a pas déclaré la capture nominale, la prise et effort et les fréquences de tailles pour les requins pour certaines flottilles, tel que requis par la Résolution 17/05.</li> </ul>	<p>Un appel à données a été lancé afin de récupérer les données manquantes. Compte tenu du programme particulièrement chargé de la CTOI en 2021 et de la date du Comité d'Application en 2020 et de la date du Comité d'Application en 2021, les données sont toujours en cours de récupération. Un premier lot de rapports et données devrait être soumis avant le Comité d'Application et un calendrier de soumission des autres données manquantes sera communiqué lors de la prochaine session du Comité d'Application.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• N'a pas fourni les Rapports d'observateurs pour certaines flottilles, tel que requis par la Résolution 11/04.</li> </ul>	<p>Un appel à données a été lancé afin de récupérer les données manquantes. Compte tenu du programme particulièrement chargé de la CTOI en 2021 et de la date du Comité d'Application en 2020 et de la date du Comité d'Application en 2021, les données sont toujours en cours de récupération. Un premier lot de rapports et données devrait être soumis avant le Comité d'Application et un calendrier de soumission des autres données manquantes sera communiqué lors de la prochaine session du Comité d'Application.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• N'a pas fourni le/les Rapport(s) d'inspection et les formulaires de suivi, tel que requis par la Résolution 16/11.</li> </ul>	<p>Un appel à données a été lancé afin de récupérer les données manquantes. Compte tenu du programme particulièrement chargé de la CTOI en 2021 et de la date du Comité d'Application en 2020 et de la date du Comité d'Application en 2021, les données sont toujours en cours de récupération. Un premier lot de rapports et données devrait être soumis avant le Comité d'Application et un calendrier de soumission des autres données manquantes sera communiqué lors de la prochaine session du Comité d'Application.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• N'a pas fourni le rapport sur les importations, débarquements et transbordements de produits des thons et espèces apparentées au port, tel que requis par la Résolution 10/10.</li> </ul>	<p>Un appel à données a été lancé afin de récupérer les données manquantes. Compte tenu du programme particulièrement chargé de la CTOI en 2021 et de la date du Comité d'Application en 2020 et de la date du Comité d'Application en 2021, les données sont toujours en cours de récupération. Un premier lot de rapports et données devrait être soumis avant le Comité d'Application et un calendrier de soumission des autres données manquantes sera communiqué lors de la prochaine session du Comité d'Application.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• N'a pas soumis le plan de gestion des DCP, tel que requis par la Résolution 19/02.</li> </ul>	<p>Les plans de gestion des DCP sont en cours de préparation pour l'ensemble des flottilles externes opérant en dehors des eaux de l'UE. Un plan de gestion des DCP commun existe pour plusieurs ORGP dans lesquelles les senneurs opèrent. Indépendamment du format utilisé, toutes les informations nécessaires à fournir sont incluses dans les plans de gestion des DCP déjà transmis à la CTOI. L'UE recommande vivement de lancer une réflexion sur la possibilité de convenir d'un format commun entre les ORGP thonières.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• N'a pas fourni le rapport sur la matrice de captures nulles, comme requis par la Résolution 18/07.</li> </ul>	<p>Un appel à données a été lancé afin de récupérer les données manquantes. Compte tenu du programme particulièrement chargé de la CTOI en 2021 et de la date du Comité d'Application en 2020 et de la date du Comité d'Application en 2021, les données sont toujours en cours de récupération. Un premier lot de rapports et données devrait être soumis avant le Comité d'Application et un</p>

	calendrier de soumission des autres données manquantes sera communiqué lors de la prochaine session du Comité d'Application.
<ul style="list-style-type: none"> <li>• N'a pas déclaré les fréquences de tailles des pêcheries de surface, tel que requis par la Résolution 15/02.</li> </ul>	Un appel à données a été lancé afin de récupérer les données manquantes. Compte tenu du programme particulièrement chargé de la CTOI en 2021 et de la date du Comité d'Application en 2020 et de la date du Comité d'Application en 2021, les données sont toujours en cours de récupération. Un premier lot de rapports et données devrait être soumis avant le Comité d'Application et un calendrier de soumission des autres données manquantes sera communiqué lors de la prochaine session du Comité d'Application.
<ul style="list-style-type: none"> <li>• N'a pas déclaré, pour toutes les flottilles, les données sur les interactions avec les tortues marines, tel que requis par la Résolution 12/04.</li> </ul>	Un appel à données a été lancé afin de récupérer les données manquantes. Compte tenu du programme particulièrement chargé de la CTOI en 2021 et de la date du Comité d'Application en 2020 et de la date du Comité d'Application en 2021, les données sont toujours en cours de récupération. Un premier lot de rapports et données devrait être soumis avant le Comité d'Application et un calendrier de soumission des autres données manquantes sera communiqué lors de la prochaine session du Comité d'Application.
<ul style="list-style-type: none"> <li>• N'a pas déclaré, pour toutes les flottilles, les données sur les interactions avec les cétacés, tel que requis par la Résolution 13/04.</li> </ul>	Un appel à données a été lancé afin de récupérer les données manquantes. Compte tenu du programme particulièrement chargé de la CTOI en 2021 et de la date du Comité d'Application en 2020 et de la date du Comité d'Application en 2021, les données sont toujours en cours de récupération. Un premier lot de rapports et données devrait être soumis avant le Comité d'Application et un calendrier de soumission des autres données manquantes sera communiqué lors de la prochaine session du Comité d'Application.
<ul style="list-style-type: none"> <li>• N'a pas déclaré, pour toutes les flottilles, les données sur les interactions avec les requins-baleines, tel que requis par la Résolution 13/05.</li> </ul>	Un appel à données a été lancé afin de récupérer les données manquantes. Compte tenu du programme particulièrement chargé de la CTOI en 2021 et de la date du Comité d'Application en 2020 et de la date du Comité d'Application en 2021, les données sont toujours en cours de récupération. Un premier lot de rapports et données devrait être soumis avant le Comité d'Application et un calendrier de soumission des autres données manquantes sera communiqué lors de la prochaine session du Comité d'Application.
<ul style="list-style-type: none"> <li>• N'a pas fourni, pour toutes les flottilles, les informations sur les mesures prises au niveau national en vue de procéder au suivi des captures de requin peau bleue, tel que requis par la Résolution 18/02</li> </ul>	Un appel à données a été lancé afin de récupérer les données manquantes. Compte tenu du programme particulièrement chargé de la CTOI en 2021 et de la date du Comité d'Application en 2020 et de la date du Comité d'Application en 2021, les données sont toujours en cours de récupération. Un premier lot de rapports et données devrait être soumis avant le Comité d'Application et un calendrier de soumission des autres données manquantes sera communiqué lors de la prochaine session du Comité d'Application.
<ul style="list-style-type: none"> <li>• N'a pas fourni, pour toutes les flottilles, les informations sur les mesures prises au niveau national pour suivre les prises et gérer les pêcheries</li> </ul>	Un appel à données a été lancé afin de récupérer les données manquantes. Compte tenu du programme particulièrement chargé de la CTOI en 2021 et de la date

<p>de marlin rayé, marlin noir, marlin bleu et voilier indopacifique, comme requis par la Résolution 18/05.</p>	<p>du Comité d'Application en 2020 et de la date du Comité d'Application en 2021, les données sont toujours en cours de récupération. Un premier lot de rapports et données devrait être soumis avant le Comité d'Application et un calendrier de soumission des autres données manquantes sera communiqué lors de la prochaine session du Comité d'Application.</p>
<ul style="list-style-type: none"><li>• N'a pas soumis le rapport annuel du programme de document statistique sur le patudo de la CTOI, tel que requis par la Résolution 01/06.</li></ul>	<p>Un appel à données a été lancé afin de récupérer les données manquantes. Compte tenu du programme particulièrement chargé de la CTOI en 2021 et de la date du Comité d'Application en 2020 et de la date du Comité d'Application en 2021, les données sont toujours en cours de récupération. Un premier lot de rapports et données devrait être soumis avant le Comité d'Application et un calendrier de soumission des autres données manquantes sera communiqué lors de la prochaine session du Comité d'Application.</p>